

le P'tit bulletin

MAI 2025



PORTE-DE-SAVOIE EN FÊTE

LE VENDREDI 4 JUILLET À PARTIR DE 18H30
Musique & Bonne Humeur !

BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES
de la commune de
Porte-de-Savoie

L'horizon est dégagé pour notre commune en cette année 2025.

Le budget a été voté le 25 mars dernier et reste sain malgré les investissements prévus et ne nécessite pas d'augmentation d'impôts. Cette année 2025 verra la concrétisation de nombreux projets pour environ 5 millions d'euros. Nous avons terminé en avril la rénovation du réseau d'eau potable qui permet, pour l'ensemble de la commune :

- d'anticiper les pénuries à venir par une gestion de la ressource en eau optimisée,
- d'avoir une défense incendie correcte sur l'ensemble de notre territoire,
- d'utiliser au maximum nos captages et ainsi diminuer très significativement nos achats d'eau à Grand Chambéry.

Entre juin et octobre, nous créerons un cheminement sécurisé, séparé de la route par une glissière bois, entre le lac St André et le centre village de Les Marches. Le projet est conforme à ce que nous vous avons présenté en réunion publique à l'automne 2024. L'automne verra aussi les aménagements de la route de Seloge et des carrefours sur la RD 1090 et la route de Myans. Ce projet suppose en amont d'acquérir des parcelles de terrain pour permettre le démarrage des travaux à l'automne. Je remercie encore les habitants et riverains pour leur contribution dans l'élaboration du projet d'aménagements qui converge vers une utilisation partagée et apaisée des espaces publics.

Le développement commercial du centre village va enfin entrer dans une phase concrète. La boulangerie sera provisoirement déplacée au rez-de-chaussée de la Cure ; cela permettra de démolir et reconstruire un bâtiment accueillant des commerces en rez-de-chaussée ainsi que des logements en accession sociale au R+1, R+2 et dans les combles. Ce projet vous sera présenté lors d'une réunion publique.

Sur le plan de l'urbanisme, une opération d'aménagement va voir le jour au Longeraie à Francin sur une surface de 3.6 hectares qui comprend des logements locatifs sociaux, des logements en accession sociale et des logements classiques en maisons individuelles, ou logements collectifs ou en logements groupés. Comme chacun de nos projets, celui-ci sera présenté lors d'une réunion publique. Enfin une réflexion sur le terrain de la ferme Viboud est à l'étude pour créer des logements en accession sociale. Ce projet sera également présenté en réunion publique. Je vous souhaite un bel été et une bonne lecture de ce bulletin.



LE MAIRE  Franck Villand

Parlons finances	2
Travaux & aménagements	6
Urbanisme & mobilité	9
La Parole à...	
Environnement	12
Enfance & jeunesse	14
Pause Culturelle	16
Expressions politiques	19





Présentation du budget en conseil municipal par Caroline Levannier

Parlons finances !

À SAVOIR

Chaque année, au cours du premier trimestre, le conseil municipal vote le budget principal de la commune ainsi que le budget annexe du service de l'eau potable. Le conseil municipal a jusqu'au 15 avril pour adopter son budget.

Le budget d'une collectivité locale doit respecter les grands principes budgétaires des finances publiques :

- **l'annualité** : le budget est voté chaque année pour un an
- **l'équilibre** : chaque section (investissement et fonctionnement) doit être votée en équilibre et les dépenses et les recettes doivent être estimées avec sincérité
- **l'unité** : un seul document budgétaire exhaustif
- **l'universalité** : les recettes et les dépenses doivent être présentées distinctement sans compensation ni contraction, et la règle de non-affectation des recettes aux dépenses doit être respectée
- **la spécialité** : la présentation du budget doit être détaillée par article budgétaire.

UNE NOUVEAUTÉ LE COMPTE FINANCIER UNIQUE



La comptabilité publique est régie par un principe essentiel, celui de la séparation de l'ordonnateur et du comptable. Cette règle signifie que celui qui décide de l'opportunité des dépenses (l'ordonnateur, en l'occurrence le maire pour une commune), ne peut pas manier les fonds publics. A l'inverse le comptable public (agent de l'Etat travaillant pour la Direction des Finances publiques) qui paye les mandats et recouvre les créances ne peut pas juger de l'opportunité de leur utilisation.

Concrètement c'est la raison pour laquelle les Porterains payent leurs factures d'eau ou de cantine au Trésor Public et non à la mairie.

De ce fait, l'ordonnateur et le comptable public tiennent chacun des comptabilités distinctes mais qui doivent être concordantes. Jusqu'à l'année dernière, le conseil municipal devait approuver le compte de gestion (comptabilité du comptable) et le compte administratif (comptabilité du maire). Cette année ces deux comptes ont été fusionnés dans un seul, le Compte Financier Unique, pour offrir davantage de lisibilité. Le CFU a été adopté pour la première fois lors de la séance du 25 mars 2025 ; il portait sur l'exercice 2024.

Édition Mai 2025

**DIRECTEUR
DE PUBLICATION :**
Franck VILLAND

DIRECTRICE DE RÉDACTION :
Evelyne FOURNIER

CRÉDIT PHOTOS :
Photothèque municipale

**CRÉATION GRAPHIQUE
ET MISE EN PAGE :**

indélébile.NET

Imprimé en France
en 1900 exemplaires

n°ISSN 3036-8561

Que retenir de l'exercice 2024 ?

BUDGET PRINCIPAL

- un **excédent de fonctionnement** (delta entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) de + de 900 000 €
- un transfert de 600 k € au budget annexe de l'eau pour le **financement immédiat des travaux de défense incendie**
- **pas d'augmentation de la fiscalité** : taux stables
- **pas d'augmentation des tarifs** (eau, services périscolaires, concessions ...)
- **baisse de 15% des loyers** pour les commerces de la ferme Rosset afin de compenser les hausses mécaniques dues à l'inflation et soutenir les commerces de notre village.

En 2024
FONCTIONNEMENT

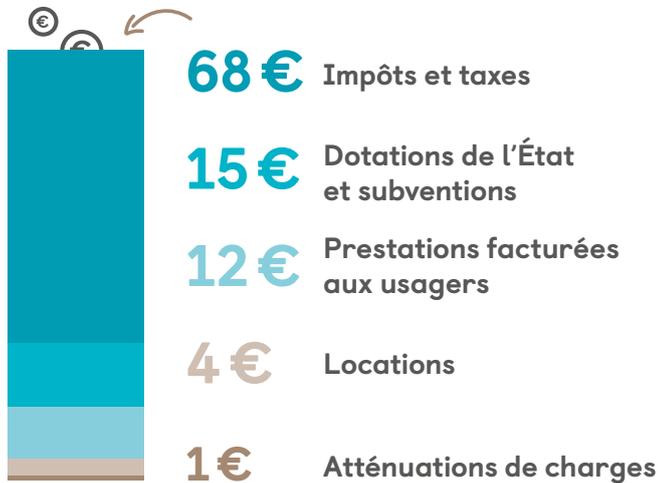
RECETTES 3 795 402 €



DÉPENSES 3 825 148 €

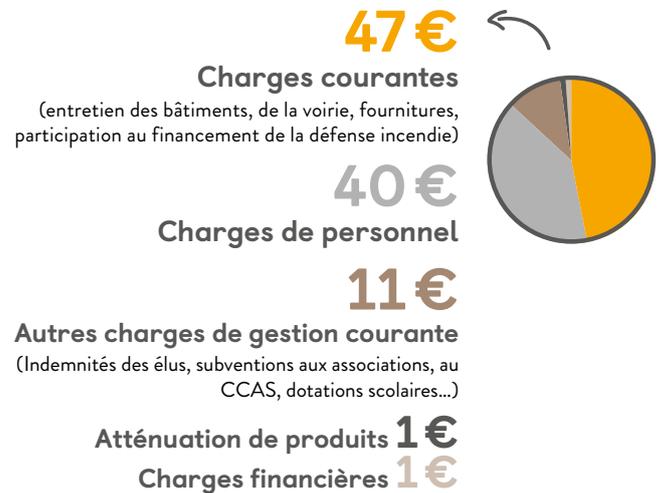
D'où est venu l'argent?

(Pour 100 €)



Où est allé l'argent?

(Pour 100 €)



En 2024
INVESTISSEMENT

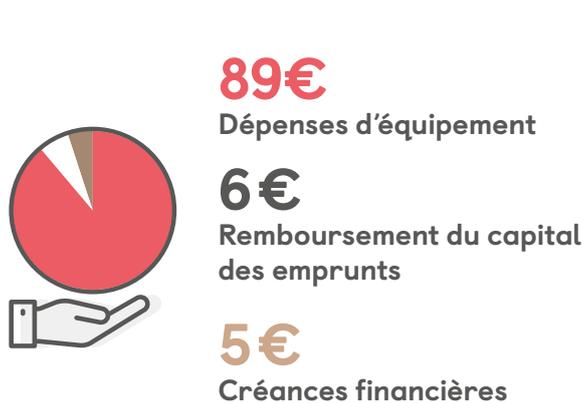
RECETTES 433 867 €



DÉPENSES 1 834 245 €

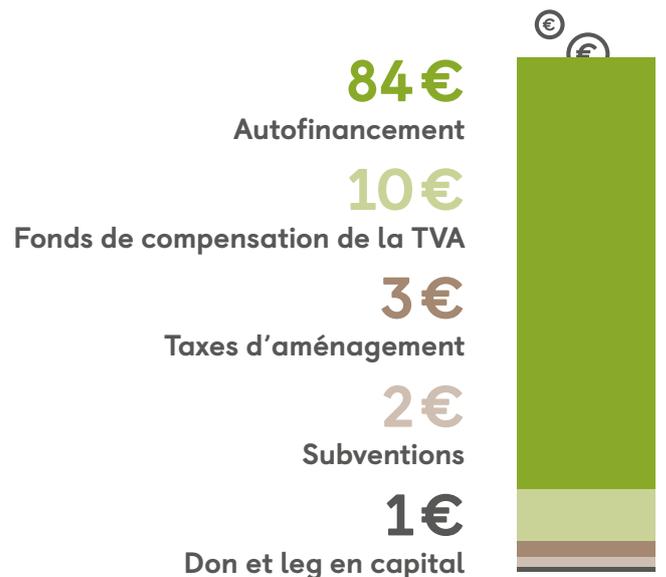
Comment se répartissent les dépenses d'investissement?

(Pour 100 €)



Comment ont-été financées ces dépenses?

(Pour 100 €)





Parlons finances !

POUR L'EXERCICE 2025...

Section de FONCTIONNEMENT

ZOOM SUR... LES CHARGES DE PERSONNEL

De nouvelles charges incompressibles qui pèsent sur les dépenses de personnel :

➤ Augmentation des cotisations retraite des agents communaux fonctionnaires : + 45 000 € en 2025

➤ Augmentation de la cotisation à l'URSSAF : + 15 000 €

➤ Mise en place du versement mobilité : + 4 000 €

➤ Augmentation de la cotisation de l'assurance pour les risques statutaires : + 5 000 €

Mais aussi une politique volontariste pour fidéliser les agents et attirer les talents lors des recrutements :

➤ Mise en place de tickets restaurant

➤ Augmentation des rémunérations pour être compétitifs par rapport à l'ensemble du secteur local

Et un recrutement pour répondre aux demandes des habitants : présence sur la commune d'un garde champêtre (police rurale) un à deux jours par semaine pour un service de proximité.

Malgré des charges qui augmentent en raison du contexte inflationniste (augmentation des contrats de maintenance, du montant des honoraires, des primes d'assurances et des tarifs des prestataires de services en général), **la commune poursuit son effort pour soutenir les services et accompagner les projets en faveur des Porterains dans un contexte tendu :**

➤ **Hausse des subventions à nos associations** qui animent la vie locale et créent du lien social

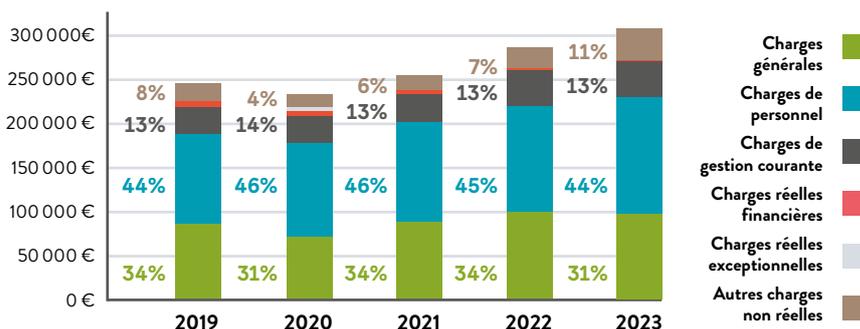
➤ **Augmentation de la subvention au centre communal d'action sociale** pour répondre aux besoins d'urgence, financer les pass sports culture et permettre à nos aînés de partager un moment de convivialité à Noël

➤ **Coup de pouce aux projets pédagogiques des écoles** avec 5 € de plus par élève porteraïn, soit une augmentation de 10%

Quelques repères chiffrés

(chiffres fournis par le Service de gestion comptable du Centre des Finances publiques)

STRUCTURE ET ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Pour comparer (chiffres 2023 fournis par le SGC)

MONTANT DES CHARGES EN € PAR HABITANT

	COMMUNE	DÉPARTEMENT	RÉGION	NATIONAL
Charges générales	245	285	291	298
Charges de personnel	345	445	450	501
Charges courantes	102	110	115	116
Charges financières	8	15	17	17
Charges exceptionnelles	0	14	4	9

Nous constatons que :

➤ la part des charges de personnel dans les derniers ratios dépenses de fonctionnement reste stable : en 2024, le montant des charges de personnel s'élève à 44% des charges de fonctionnement (44% en 2023 et 45 % en 2022).

➤ la somme dépensée en euro par habitant par notre collectivité se situe bien en deçà des moyennes départementales, régionales et nationales.

Section
D'INVESTISSEMENT

La commune a de très grandes capacités d'autofinancement avec une prévision de plus d'1,9 millions euros (1 212 604 € d'excédents d'investissement constatés et 705 163 € de virement de la section de fonctionnement).

Les grands projets d'investissement pour 2025 :

- Le réaménagement du giratoire de Les Marches et le déplacement de la boulangerie actuelle pour le projet de revitalisation du centre village
- Les travaux d'aménagement de la route de Seloge
- La continuité piétonne et cyclable sur la RD 12

Orientations budgétaires pour le budget annexe de l'Eau :

Un changement important en 2025 avec une délégation de service public prévue dès le mois d'octobre pour le secteur de Les Marches géré actuellement en régie avec un prestataire de services.

Un excellent ratio de capacité de désendettement.

La capacité de désendettement est un indicateur d'analyse financière d'une collectivité. Elle correspond au ratio de la dette sur l'épargne brute.

Ce ratio permet en quelque sorte de répondre à la question : en combien d'années la collectivité peut-elle (théoriquement) rembourser sa dette, si elle décide d'y consacrer son épargne brute ?

Plus le chiffre obtenu est faible, meilleure est la situation de la collectivité. Les bons ratios se situent au-dessous de 7 ans. La vigilance s'impose quand le ratio est supérieur à 12 ans.

Capacité de désendettement de la commune : 1,84 année

Encours de la dette au 31/12/2024 : 1 304 621 €

Épargne brute : 707 598 €

Recettes Réelles de Fonctionnement 2024 : 3 795 145 €

Dépenses Réelles de fonctionnement 2024 : 3 687 547,86 €, déduction faite de la dépense exceptionnelle de 600k € virée au budget annexe de l'Eau : 3 087 547,86 €

**ZOOM SUR...
LE BUDGET DE L'EAU**

Les très importants travaux de restructuration du réseau d'eau potable et de mise en conformité de la défense incendie ont commencé fin 2024 et seront terminés au printemps 2025.

La commune a contracté un emprunt de 1,3 M d'€ auprès de l'Agence France Locale au taux fixe de 3,25 % sur 30 ans pour financer ces travaux.

Néanmoins, en intégrant cette nouvelle dette à l'encours de la dette du budget principal, la capacité de désendettement de la commune reste très bonne : 3,1 ans.



Le plein d'infos!

Bon plans

ENVIE DE JARDINER ?

Porterain(e)s, vous ne disposez pas de terrain et souhaitez produire et consommer vos propres légumes ? Notre collectivité dispose d'un terrain aménagé, divisé en parcelles de 40m².

Pour solliciter une parcelle, écrivez à accueil@porte-de-savoie.fr ou appelez notre mairie au 04 79 28 12 82.



2 parcelles de 40m² sont libres !

MA SÉCURITÉ, UNE APPLICATION AU PLUS PROCHE DE VOS DÉMARCHES

Pour compléter l'offre habituelle de la Police et de la Gendarmerie, téléchargez gratuitement l'application Ma Sécurité et retrouvez actualités, conseils et numéros utiles, ainsi que diverses fonctionnalités : appels d'urgence, signalement, démarches administratives, actualités locales et/ou thématiques, fiches conseils de sécurité ou de prévention (habitation, famille, sécurité routière, ...) ou encore les opérations Tranquillité vacances (OTV) ainsi que des informations sur les cybermenaces, les contacts numériques, les vigilances cambriolages avec des recommandations, des vigilances escroqueries...



À noter

PERSONNES VULNÉRABLES, SOYONS ATTENTIFS !

Le CCAS attire notre attention sur le fait que l'isolement, une situation de handicap ou l'âge peuvent générer une situation de vulnérabilité.

Sur le territoire de sa commune, le maire veille à la mise en place des mesures de sauvegarde en direction de ses administrés et confie au CCAS la mise à jour du registre nominatif nommé « registre communal des personnes vulnérables » (RCPV).

Restons attentifs aux personnes en situation de fragilité et restons solidaires.

Information et recensement à l'accueil de la mairie au 04 79 28 12 82 ou sur www.porte-de-savoie.fr

Personne ne doit rester isolé en cas d'épidémie, de catastrophes naturelles ou d'événements climatiques extrêmes



Parlons travaux !

Chaque année notre collectivité entreprend des travaux d'entretien, de rénovation ou d'envergure pour répondre aux besoins actuels et futurs de ses habitants... coup d'œil sur ces prochains mois !

TRAVAUX DE VOIERIE ET PETITS INVESTISSEMENTS SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

190 000 € sont inscrits au budget 2025.

Les éléments bordant des zones de circulation pour les délimiter seront repris sur le parking de la salle Montgrabelle et à l'entrée de la zone plan Cumin ainsi qu'au giratoire de Caron.

Les scellements de regards de la rue de la Combe seront également repris tout comme l'enrobé de la route des Lacs.

Quelques projets sont également à l'étude tels la réfection des rues de la Scierie, rue de l'Altesse, rue du Général Decouz et rue Henri Planche ou encore la création de chicanes sur la RD101 à l'entrée de la commune côté Myans.



La façade nord de l'église de Francin

La façade nord de l'église de Francin sera reprise tandis qu'à la salle polyvalente de Francin, le châssis vitré sud-ouest sera remplacé ; des occultants seront également installés et la porte côté cuisine remplacée.



La salle polyvalente de Francin

Dans tous les bâtiments publics, une remise à niveau de la ventilation mécanique contrôlée sera effectuée.

La VMC assure un renouvellement constant de l'air vicié par de l'air frais, ce qui évite la prolifération de bactéries, de moisissures et autres polluants. Ce système contribue aussi à réduire la consommation d'énergie.

Dans chaque groupe scolaire, les luminaires existants seront convertis en led (15 classes sont concernées). Les brises soleil orientables du bâtiment abritant la partie élémentaire de Les Marches, du côté de la route de Myans, seront changés et la buanderie équipée en électroménager.

Sur Francin, le chauffage de la salle d'accueil périscolaire sera modifié et l'abri à vélo agrandi.



TRANSFORMONS LES RAYONS DU SOLEIL EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE !

250 000 € sont inscrits au budget 2025.

Dans le cadre de la démarche Territoire Engagé pour la Transition Écologique, la commune de Porte-de-Savoie mène des actions en faveur du développement des énergies renouvelables (ENR) sur son territoire.

À la suite d'une étude d'opportunité menée dans le cadre du schéma directeur des ENR de la Communauté de Communes Cœur de Savoie, la réalisation de deux installations solaires photovoltaïques sur les toitures des groupes scolaires communaux va être conduite :

➤ Une sur le toit du groupe scolaire de Crincaillé pour une puissance installée d'environ 30 kWc (140 m² de panneaux) ;

➤ Une sur le toit du groupe scolaire de Francin, d'une puissance installée d'environ 90 kWc (400 m² de panneaux).

Les travaux ont débuté pendant les vacances de printemps sur le groupe scolaire de Francin. La pose des panneaux sera réalisée entre mai et juillet 2025. Les installations devraient être opérationnelles à l'automne 2025, une fois le raccordement des installations fait par ENEDIS.

La commune est accompagnée par le bureau d'étude EEPOS pour mener à bien ce projet ; l'entreprise Avenir Solaire Concept, située à Barberaz, va réaliser les travaux.

L'énergie produite par ces installations alimentera en priorité les bâtiments communaux grâce à un système d'autoconsommation individuelle et collective. Le surplus sera revendu à EDF. Le productible annuel est estimé à 131 000 kWh et devrait permettre de couvrir 40% des besoins électriques des bâtiments communaux.

à noter :

Des interventions pédagogiques seront organisées au début de l'année scolaire 2025/2026 afin de sensibiliser les enfants sur les énergies renouvelables et leur expliquer le fonctionnement des installations réalisées.



Jacques Veltri, adjoint aux travaux

DES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX SECS ET HUMIDES

50 000 € sont inscrits au budget 2025.

- Les réseaux secs concernent l'alimentation électrique et d'éclairage public. Les luminaires du lotissement du Longe-ray seront modifiés.
- Nous retrouvons dans les réseaux humides les réseaux d'eau, d'énergie et de télécommunication. Sont ainsi prévus le drainage du chemin des Vignes ainsi que la réparation du réseau d'eaux pluviales sur le chemin des Rocailles.

à noter :

Des travaux plus modestes et non de moindre intérêt seront réalisés au cours de l'année ! Citons à titre d'exemple l'aménagement paysager de l'ancienne forge de Francin (10 000€), l'aménagement du lac de Saint André (12 640€), l'implantation d'arbres et de végétaux (5 000€). Des éléments du mobilier urbain seront également remplacés suivant leur état et des conteneurs installés.



ET DES TRAVAUX D'ENVERGURE

En fin d'année 2024, d'importants travaux ont été entrepris sur le réseau d'alimentation en eau potable et de défense incendie.

Au-delà de cette nécessaire mise en conformité de la défense incendie, ces travaux vont permettre de privilégier la ressource communale et limiter les achats d'eau auprès de Grand Chambéry. Enfin, cet investissement pour les générations futures va permettre de renouveler un patrimoine vieillissant, daté de plus de 100 ans !

Des essais sur le réseau de défense incendie seront réalisés durant le mois de mai afin de mesurer l'impact des modifications sur la conformité du réseau et comparer les résultats à la modélisation hydraulique de référence. Des ajustements seront certainement nécessaires pour garantir un fonctionnement optimal du réseau.

à noter :

Achevés dans les délais annoncés, les travaux ont été réalisés de façon à impacter le moins possible les habitants : le déroulement du chantier a été longuement réfléchi, dans cet objectif, avec les entreprises. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre patience durant ces travaux qui ont sensiblement perturbé la circulation locale !



AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE SELOGE

Pour rappel, l'aménagement de la route de Seloge et du chemin de Pré Cartery sera constitué d'une alternance entre zones limitées à 30 km/h et zones limitées à 20 km/h, au travers de trois séquences d'aménagement (séquence urbaine, séquence de bourg et séquence paysagère). Chaque séquence présentera un profil et des aménagements différents selon sa position et les emprises foncières communales utilisables. Le projet d'aménagement entend assurer une continuité piétonne ininterrompue, tout en mettant en valeur le secteur, notamment le cœur du hameau de Seloge et en sécurisant les deux carrefours d'accès.

Ce projet a été construit en concertation avec les habitants et riverains.



Réunion publique en septembre 2024 concernant le hameau de Seloge

Une réunion publique sera organisée en amont du démarrage des travaux afin d'évoquer les différentes phases du chantier et présenter les contraintes associées.

Où en sont les travaux ?

Les études sont en cours de finalisation parallèlement à l'achèvement des travaux d'enfouissement des réseaux secs. Une consultation des entreprises sera prochainement lancée afin de désigner l'attributaire des travaux pour un démarrage prévu à l'automne 2025. Les acquisitions foncières indispensables à la réalisation du projet se poursuivent.



Réunion publique en mai 2024 concernant l'aménagement de la RD12

AMÉNAGEMENT DE LA RD12, ROUTE DU LAC DE SAINT ANDRÉ

Le projet d'aménagement de la route départementale n°12, conçu en lien avec la communauté de communes de Cœur de Savoie, débutera en juin 2025. Pour rappel, il comprendra la création d'une voie centrale banalisée depuis le carrefour avec la route du Grésivaudan (RD1090) jusqu'au carrefour avec la route des Celliers (RD22).

Un cheminement piéton, séparé physiquement de la chaussée, permettra de relier le chemin de Crincaillé au secteur des Abymes et au lac de Saint-André en sécurité.

Le carrefour avec le chemin de Poisy sera également réaménagé. Le projet prévoit de sécuriser la traversée de la route du Grésivaudan. La limitation de vitesse sera abaissée dans le secteur et des aménagements spécifiques seront réalisés pour la gestion des eaux pluviales. La consultation des entreprises est en

cours pour désigner l'attributaire des travaux qui débuteront durant le mois de juin et s'achèveront en octobre 2025. Le montant prévisionnel des travaux est de 530 000 € HT dont 25 000 € HT pris en charge par la communauté de communes Cœur de Savoie au titre des aménagements cyclables.

Préalablement à ces aménagements de voirie, pour donner suite à une demande communale, la société BIANCO réalise pour le compte d'ENEDIS, l'enfouissement des réseaux électriques aériens du secteur. Ces travaux seront terminés fin mai.

AMÉNAGEMENT DU CENTRE VILLAGE DE LES MARCHES

Dans la perspective de revitalisation commerciale, la collectivité a ciblé les aménagements à réaliser pour atteindre les objectifs suivants :

- Regagner des espaces publics à destination des usagers ;
- Proposer des configurations attractives pour le développement commercial (place, square, terrasse) et les usagers ;
- Favoriser les déplacements des modes doux dans le centre village, à destination des pôles générateurs (mairie, écoles, commerces et services) et apaiser la circulation ;
- Reconfigurer la place du marché pour le développer et le rendre plus attractif ;
- Mettre en valeur le centre village.

Le premier projet concerne le redimensionnement du giratoire situé sur la route départementale n°1090 qui occupe aujourd'hui une emprise foncière surdimensionnée, favorisant une ambiance très « routière ».



302 m² d'espaces publics seront regagnés autour du giratoire permettant d'offrir des nouvelles surfaces pour le développement du commerce, d'améliorer la circulation des piétons et de mettre en valeur le centre village.



Un maître d'œuvre sera prochainement recruté pour concevoir précisément l'aménagement et suivre sa réalisation.

Parallèlement à ce projet, la collectivité ambitionne de réaliser sur le tènement foncier de l'actuel boulangerie, un bâtiment composé d'un parking souterrain, de commerces et de logements.

La commune a missionné l'agence d'architecture ATELIER 2 pour travailler sur le déplacement provisoire de la boulangerie afin de libérer le tènement nécessaire à la construction du futur bâtiment.

Une réunion publique de présentation sera organisée.



Plan local d'urbanisme (PLU) : un projet de longue haleine !



Réunion publique du 7 avril

Initié en novembre 2020, le projet de révision du PLU, dont la volonté est d'avoir un document unique à l'échelle de la commune, a fait l'objet d'un second arrêt en Conseil municipal du 9 juillet 2024. Transmis aux personnes publiques associées (qui disposent d'un délai de trois mois pour se prononcer), les services de l'État ont mis en exergue :

- **Une incohérence en matière de consommation foncière** entre les objectifs énoncés dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et la traduction réglementaire du projet,
- **La nécessité d'apporter plus de précisions** sur certaines thématiques, notamment l'alimentation en eau potable et la prise en compte des risques naturels.

Aussi en séance du 25 mars 2025, le Conseil municipal retire la délibération du 9 juillet 2024 ayant pour objet de tirer bilan de la concertation et **arrêtant le projet de révision du PLU**.

Où en sommes-nous ?

À cette même séance, le Conseil a délibéré favorablement à la poursuite de la procédure d'élaboration du projet de PLU ; cette délibération est assortie de modalités de concertation complémentaires :

1. Une réunion publique de présentation du projet de PADD organisée le 7 avril 2025 en salle Montgrable,

Lors de cette rencontre, M. le Maire a rappelé que « **l'enjeu est de lever les réserves émises par l'État afin que le projet aille à son terme** », précisant que le PADD « fixe les orientations stratégiques de la collectivité ».

Au terme de la présentation, le public a posé de nombreuses questions s'articulant autour des « dents creuses », des aménagements de voiries, de la hausse de la population porteraïne.

Sur ce point, M. le Maire a expliqué que la hausse de 1,5% correspond strictement à la courbe des deux anciennes communes. Il rappelle également que, suivant les données INSEE, il est constaté une perte du nombre d'habitants par logement.

Mécaniquement, sans création de logement, la population diminuera, tandis que la collectivité déploie des services et infrastructures qu'il convient de conserver, tout en souhaitant maintenir nos jeunes sur notre territoire. Aussi, « un des outils pour éviter le départ des jeunes (...) est l'accession sociale pour les primo accédants, ajoutant que « le logement social, c'est la moitié du département, cette notion n'a rien de péjoratif » et de conclure qu'il est souhaitable « de garder ses habitudes d'accueil, dont beaucoup d'entre nous ont bénéficié ».



Jean-Jacques Bazin, maire délégué de Les Marches et adjoint à l'urbanisme

Lors du conseil municipal du 15 avril, le PADD a été exposé par Jean-Jacques Bazin qui a repris les 3 principaux piliers sur lesquels le projet est fondé :

- **Préservation de la richesse et de la diversité de l'environnement naturel et paysager** pour les générations futures,
- **Préservation de l'activité agricole et viticole,**
- **Maîtrise du développement urbain** d'habitat, de services, d'activités économiques compatibles avec les deux autres piliers, et au plus proche des zones déjà urbanisées afin de limiter les déplacements.

2. Une réunion publique de présentation des zonages et de la partie réglementaire du PLU est programmée le 10 juin prochain

Au terme de cette période, il sera proposé aux Conseillers de délibérer sur l'arrêt du PLU en séance du 17 juin prochain.



A la suite des objections émises par les services de l'État, nous avons interrompu une deuxième fois notre procédure et choisi de poursuivre notre travail avec un nouveau bureau d'études.

Verdi Auvergne Rhône Alpes couvre des champs de compétences variés comme l'accompagnement de collectivités sur l'urbanisme et l'environnement.

La parole à... Guillaume Tempelaere bureau d'études Verdi

« *S'organiser, cadrer et agir* »

« Urbaniste depuis 17 ans, je suis intervenu à plusieurs reprises dans des situations identiques à celle que Porte-de-Savoie rencontre. Mon atout est de pouvoir repérer les enjeux et cibler les priorités.

Dans ce dossier ouvert il y a 5 ans, il convient de repérer comment continuer le projet, avec une grosse contrainte qui est celle du délai, ce qui requiert une forte compétence en urbanisme et une capacité de dialogue lors des rencontres avec les divers acteurs (SCoT, DDT, Chambre d'agriculture...). »



Comment définissez-vous l'enjeu de la mission qui vous a été confiée ?

« La commune a arrêté une seconde fois son projet de révision du PLU. Les services de l'État ont émis des réserves, non de simples remarques. Ces réserves restent toutefois des avis qui n'empêchaient pas la collectivité de continuer son projet. Elle a entendu les réserves et apporte les clarifications requises, rendant un dossier cohérent, clair et lisible et solide juridiquement. Le fond du dossier n'est pas remis en cause. Seules quelques adaptations ont été apportées afin de répondre aux réserves. »

Pouvez-vous nous décrire comment vous déclinez cette mission ?

« Par la justification ! Une des principales réserves portait sur la consommation foncière. Mon rôle a été celui de justifier, expliciter les choix qui ont été faits. »

Pour ce faire, ma porte d'entrée a été la lecture des avis ainsi que du PLU pour

comprendre les raisons des réserves et les lever. Je me suis focalisé sur les réserves dont la principale concerne la consommation foncière c'est-à-dire un volume foncier inscrit et justifié qui ne correspond pas au rapport d'orientation. De ce sujet découle tout le reste. Nous avons refait le point sur la capacité de développement foncière du territoire pour adapter le projet, non le refondre.

L'autre pan de mon action a été de m'assurer qu'en apportant les justifications, celles-ci restaient cohérentes avec le projet défini, ce qui a permis d'apporter des adaptations au projet.

La commande qui m'a été faite a porté également sur la nécessaire participation plus active des services associés, comme le SCoT ou la DDT, avec l'idée de travailler en co-construction le projet.

Ainsi le PADD présenté en avril a comporté des ajustements mineurs.

Par la suite, l'enquête publique sera organisée avec un commissaire enquêteur nommé par le Tribunal administratif de Grenoble avec, pour les habitants, un délai d'un mois pour consulter le dossier,

émettre des remarques, des souhaits et demandes.

L'approbation du projet est attendue pour décembre 2025, voire janvier 2026. »

Quel regard portez-vous sur le projet ?

« Un beau dossier de PLU ! Un projet qui reste complexe et qu'il faut rendre lisible. Il traduit des choix politiques et une vraie stratégie de la collectivité dont le territoire est concerné par de nombreux sujets : patrimoine, économie avec les zones d'activités, le logement social, l'agriculture, la mobilité.

J'ai aussi constaté une vraie compétence en interne des agents.

Tout était réuni pour que le dossier se passe bien ! Il convient désormais de pas minimiser le volet justification qui est essentiel pour les services de l'état.

Il y a une véritable vision du territoire, une vision cohérente et elle se défend. »

Retrouvez toutes les informations,
actes, comptes rendus et documents sur
porte-de-savoie.fr/ma-mairie/revision-du-plu



LA LOI

« CLIMAT ET RÉSILIENCE »

Couvrant un large spectre de mesures pour lutter contre le dérèglement climatique, cette loi vise à entraîner des changements structurels dans les services publics, l'éducation, l'urbanisme, les déplacements, les modes de consommation.

Dans le domaine de l'urbanisme, elle porte un ensemble de mesures qui ont pour objectif l'utilisation économe de l'espace (densification).

Cette loi fixe l'objectif d'atteindre en 2050 l'absence de toute artificialisation nette des sols (ZAN), avec une étape à 2031 : réduire le rythme de la consommation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (ENAF), entre 2021 et 2031, de 50 % par rapport à la période 2011-2021.

LA LOI

« SOLIDARITÉ ET RENOUVELLEMENT URBAIN »

Outil destiné à favoriser le logement social comme un service d'intérêt général et un instrument de la mixité sociale, cette norme impose de créer un équilibre social dans chaque territoire, dans un contexte de pénurie de logements sociaux.

Il manque 118 logements sociaux sur Porte-de-Savoie pour atteindre les 320 logements.



Inventaire des projets

➤ Parcelle de 3620 m² comprenant une ferme, une maison d'habitation ancienne et une grange, située **montée des Côtes – Francin** : le tènement est cédé à la Savoisième Habitat qui projette de construire des logements en accession à la propriété, en bail réel et solidaire permettant à des ménages modestes de devenir propriétaire d'un logement neuf, situé en zone tendue, à un prix abordable. Ce nouveau dispositif prévoit des conditions de revente qui le rende anti-spéculatif. L'esquisse du projet compte 19 logements.



Parcelle de 3620m²

➤ **Centre de Les Marches** : après la démolition en 2021 du bâtiment jouxtant la boulangerie, celle-ci sera dans les prochains mois déplacée. Le bâti existant sera alors démoli, libérant l'espace pour reconstruire un bâtiment accueillant des commerces en rez-de-chaussée ainsi que des logements en accession sociale au R+1, R+2 et dans les combles.

➤ **Lotissement du Longeray** : secteur identifié comme étant une zone à urbaniser prioritairement, une réflexion d'aménagement est en cours : construction de logements notamment en accessions sociale, le projet devra répondre aux objectifs que notre collectivité s'est donnés.

Mobilité

OFFRE VÉLO

La communauté de communes Cœur de Savoie agit en faveur du développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

Forte d'une politique cyclable volontariste couplée à une dynamique cyclable continuellement grandissante, Cœur de Savoie booste son offre de mobilités actives qui propose un service de location de vélos, élargit son offre de stationnement de vélos. Bientôt un emplacement dans une consigne à un prix attractif ? Ces emplacements facilitent ainsi l'intermodalité entre les modes de déplacement (vélo + train ou vélo + covoiturage).

UNE APPLI POUR FAVORISER LE RECOURS AUX TRANSPORTS COLLECTIFS !

Pour encourager l'utilisation des transports collectifs et faciliter les parcours combinant plusieurs modes, la Région et ses partenaires ont initié Oûra : une application qui vous aide à planifier vos trajets du quotidien ou occasionnels en combinant différents modes de transports.

(RE)DÉCOUVRONS NOTRE ENVIRONNEMENT !

Afin de favoriser connaissance de son environnement et plaisir de la vue, de nouvelles tables d'orientation seront prochainement installées à la Croix de Saint André ainsi qu'au rond point de Saint André, à proximité de la salle du Moulin.



Labellisation « Territoire engagé dans la transition écologique » (TETE) : un plan d'actions concrètes

Construit par les élus et les services de la collectivité, le plan d'actions comprend une soixantaine de mesures et couvre de nombreuses thématiques.

Ce plan est déterminé suivant un ordre de priorités qui tient compte des actions déjà réalisées ou engagées par la commune, avant même la labellisation.

Le plan d'actions portant sur 2024 – 2028 a été voté en Conseil municipal.

Quelques axes déployés dès l'engagement dans la démarche TETE :

- La formation des agents et élus **sur la prise en compte des enjeux de la transition écologique dans la commande publique et l'urbanisme**,
- L'amélioration de la **gestion des déchets** (tri et gaspillage alimentaire),
- Le développement des **énergies renouvelables** (création de deux installations photovoltaïques sur les écoles et étude d'un réseau de chaleur),
- La finalisation des **cheminements piétons sécurisés** sur la commune,
- La **restructuration du réseau d'adduction d'eau** potable.

Sur les années suivantes, les actions porteront principalement sur :

- La rénovation énergétique des bâtiments qui sera entreprise en fonction des éléments du diagnostic,
- La modernisation du réseau d'éclairage public.



Concrètement ?

Un comité technique et un comité de pilotage ont été créés afin de suivre la mise en œuvre de ce plan d'actions qui pourra être amené à évoluer selon les contraintes et les opportunités.

À l'horizon 2028, un nouvel audit sera réalisé pour évaluer les progrès concrets de la collectivité qui pourra alors aspirer à atteindre le niveau supérieur de labellisation avec 3 étoiles... ou plus.

Retrouvez toutes les informations sur
territoiresentransitions.fr/collectivites/73151/portedesavoie



Serge Guillemat, adjoint en charge de l'environnement



LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE FÊTE SES 30 ANS !

Et prépare une grande fête pour « célébrer ensemble une aventure commune » le 14 juin à St Pierre-de-Chartreuse ; au programme des spectacles pour petits et grands, démonstrations de savoir-faire locaux, expositions, stands de produits locaux...

Découvrez le programme sur parc-chartreuse.net

Broyer ses végétaux, pour réduire ses déchets et amender ses sols

Nous renouvelons la mise à disposition gratuite d'un broyeur de végétaux semi-professionnel, monté sur remorque. Le prêt se fera sur la demi-journée à compter du 23 juin et jusqu'au 4 juillet. Il sera également disponible fin octobre 2025.

Toutes les infos sur

porte-de-savoie.fr/vie-locale/environnement/mise-a-disposition-de-broyeur-de-vegetaux/

ZOOM SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

75 000 € inscrits au budget 2025

Face aux nombreux défis à relever pour protéger notre environnement, le Conseil municipal a fait le choix de créer une autorisation de programme « transition écologique » qui couvre de nombreuses opérations notamment :

- Installation de télégestions dans les chaufferies des bâtiments communaux,
- Audit sur l'éclairage public,
- Étude de faisabilité pour un réseau de chaleur urbaine au centre de Les Marches.

... Et maintien des aides à la transition écologique

Le Conseil municipal a délibéré favorablement à la poursuite de l'aide pour l'achat de vélo à assistance électrique (VAE) ou de vélo cargo à hauteur de 100€ par foyer. Cette aide complète le dispositif porté par Cœur de Savoie. Depuis la mise en place de cette aide, notre collectivité a soutenu l'acquisition de 30 VAE.

Le dispositif d'aide à l'achat de récupérateur d'eau de pluie a également été renouvelé !

Rdv sur porte-de-savoie.fr/vie-locale/environnement/

en chiffres

SURFACE COMMUNALE DE
22,3 km²

2 lacs alimentés par de multiples ruisseaux et de petits lacs intermédiaires

7,5 hectares d'espaces enherbés

d'agrément dont 5 ha tondu et 2 ha en fauche tardive

146 m² de massifs dont 55 m² en plantes annuelles et 91 m² en plantes vivaces

50 000 m² d'eau de pluie

stockés pour l'arrosage

3 545 m² de désherbage manuel

62 km de canalisation d'eau

Près de

50 km de voies communales

ESPACES PUBLICS : UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE

...ou comment pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages

Pour garder un cadre de vie authentique qui fait son identité, notre collectivité fait face à plusieurs enjeux :

Enjeu écologique :

- Préserver, enrichir et diversifier la biodiversité des espaces végétalisés,
- Limiter les pollutions : intrants, produits phytosanitaires, bâches, plastiques,
- Gérer les ressources naturelles en réduisant les consommations d'eau et d'énergie liées à l'entretien des espaces végétalisés.

Enjeu économique :

- Optimiser les moyens humains, matériels et financiers,
- Maîtriser les temps de travaux en réduisant les coûts par la diminution des interventions d'entretien.

Enjeu social :

- Améliorer le cadre de vie des habitants en mettant à leur disposition une diversité d'espaces et de paysages par de multiples voies douces,
- Sensibiliser le grand public à l'environnement (hôtel à insectes, fauche tardive),
- Diversifier et transmettre le savoir-faire et l'art du jardinier.

La formalisation de ces enjeux a permis de prioriser les actions à mettre en œuvre s'agissant de l'entretien des espaces publics. L'usage, la fréquentation et la typologie de l'espace public ont abouti à la création de trois zones.

Sur chaque secteur ainsi répertorié, nos services techniques organiseront leurs interventions en adaptant leurs pratiques.



Zone de prestige

(zones d'accueil du public, forte fréquentation, secteurs culturels ou esthétiques) : cimetières, monuments aux Morts, giratoire de St André, parvis des mairies...

Zone jardinée

(abords de voiries, zones de passage) : pôle santé, centre de St André, voies douces...

Zone Champêtre

(zones où l'entretien se conjuguera avec l'environnement voire passera inaperçu dans les secteurs les plus naturels) : Croix de St André, champs jouxtant les jardins familiaux...



Le conseil municipal enfants

Le 2 décembre dernier, le nouveau Conseil Municipal Enfants a été installé par Monsieur le Maire, accompagné de ses adjoints, dans la salle du Conseil Municipal, devant les familles de nos jeunes élus et de leurs enseignants.

Outre le fait d'initier les enfants à la vie politique locale, le Conseil Municipal Enfants permet également l'émergence d'initiatives visant à améliorer le vivre ensemble. Les professions de foi de nos jeunes élus sont riches de projets autour de l'environnement (hôtels à insectes, nettoyage de la commune, nichoirs à oiseaux...), d'installation d'équipements dans les écoles (bancs de l'amitié, panneaux de basket...) mais aussi d'actions d'entraide (activités intergénérationnelles, sensibilisation aux gestes des 1^{ers} secours...).

Réunis le 1^{er} lundi de chaque mois, les jeunes élus échangent, argumentent et tentent de convaincre leurs camarades sur le bien-fondé de leur projet. Ils sont accompagnés tout au long de leur mandat par les élus de la commission enfance – jeunesse. Vous découvrirez très prochainement l'aboutissement de leurs réflexions !



Installation du CME le 2 décembre 2024



les jeunes élus en séance

Le CME est composé de 20 enfants élus parmi les élèves des classes de CM1-CM2, issus des trois écoles élémentaires de notre commune.



LE CME MANDATURE 2024-2026

Un début de mandat
riche d'activités :

Ce début d'année a été très riche : écriture du discours pour la cérémonie des vœux du Maire, accueil de membres de l'association Arcade et démarrage d'une correspondance avec les enfants de Bandafassi, participation très forte à la journée écocitoyenne, préparation des commémorations du 8 mai 1945... Les prochains mois seront également bien remplis !

Services périscolaires

Une fréquentation en hausse malgré une stabilité des effectifs des enfants scolarisés, ce tout au long de la journée.

L'initiation à la langue anglaise avec l'Association Mini-Schools concerne 2 groupes d'enfants ; découverte de la langue anglaise à travers des jeux, des comptines...

Le restaurant scolaire réunit tous les midis plus de 300 enfants, sur 2 sites. Les repas, élaborés avec des produits locaux et bio en grande majorité, permettent aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs, d'autres manières de cuisiner certains plats et de voyager... culinairement !

Durant **la pause de la mi-journée**, nos animateurs, forts d'idées et d'entrain, proposent de nombreuses activités : fabrication de décorations, mise en place d'un tournoi de foot (équipes mixtes, âges mélangés, écoles mixées) et même des grands jeux. Les enfants ne voient pas le temps passer !

L'étude dirigée, encadrée par des enseignants en activité ou à la retraite, permet aux enfants du CE1 au CM2 de réaliser le travail inscrit dans leur cahier de texte. Cette année, l'étude dirigée fonctionne sur 3 jours (lundi, mardi et jeudi) à l'école de Francin et à l'école élémentaire Crincaillé où certains groupes ont été dédoublés pour répondre à la demande en hausse.

L'accueil du soir reçoit les enfants à partir de la petite section dès la sortie de la classe jusqu'à 18h30. Après un temps dédié au goûter, de nombreuses activités leur sont proposées : bricolage, couture, jeux de ballons, parcours de motricité et même la réalisation d'un clip !

Toute l'équipe du Pôle Enfance Education Culture vous donne rendez-vous pour 2 temps forts, à la salle Montgrabelle :



le vendredi 13 juin, spectacle préparé par les enfants et le vendredi 04 juillet, pour la kermesse des services périscolaires qui se poursuivra par de nombreuses animations organisées par la commune !

PREMIERS SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1

Le Pôle Enfance Éducation Culture a mis en place, avec la protection civile de la Savoie, une formation d'initiation aux gestes de premiers secours. La collectivité a financé cette initiative : 4 groupes ont été constitués associant l'ensemble des animateurs, ATSEM, bibliothécaire, agents de restauration mais aussi des agents des services techniques et 3 enseignants de l'école primaire de Francin.

Au cours de ces 7 heures de formation, les participants ont pu réaliser une alerte, intervenir à la suite d'un étouffement, d'un malaise, utiliser un défibrillateur, etc. et tout cela en surmontant leurs appréhensions.

Bravo à tous !



Le plein d'infos!

Nouveautés

CRÉATION DE SITES INTERNET POUR ENTREPRENEURS ET TPE

« Digital mais local », tel est mon credo ! Basée à Porte-de-Savoie aux Marches, j'accompagne les acteurs locaux dans la création ou refonte de leur site internet. Je propose un accompagnement sur-mesure en créant votre site web stratégique et design ».



Chemin de Murs - Les Marches
06 67 27 08 94
www.marion.lentgen.com

ET SI VOUS PRENIEZ SOIN DE VOUS, JUSTE POUR VOUS ?

« Je suis Laura Lacrambe, praticienne en hypnothérapie, sophrologie et EFT, et je vous accompagne, à domicile le vendredi, en Porte-de-Savoie pour vous aider à renouer avec votre bien-être grâce à des séances simples et efficaces.

À chaque rencontre, je vous propose d'être à l'écoute, dans un cadre bienveillant, pour répondre à vos besoins spécifiques et créer un espace changement ».

Pour avancer, un pas suffit.
Appelez-moi au 06 76 71 95 22 ou écrivez à laura.lacrambe.sophrologue@gmail.com

RÉPARATION, CRÉATION ET VALORISATION

« Je m'appelle Lucile Micheli Traini, je vis depuis 10 ans dans le quartier des Hauts de Glaisin.

Artiste peintre depuis douze ans, et après plus de vingt ans à exercer la couture, j'ai récemment lancé mon auto entreprise. Je propose des réparations simples, de la création d'accessoires, et de l'upcycling ».

Lumi, artiste peintre
06 75 48 62 54





Bibliothèque : la lecture et bien plus !



La bibliothèque côté jardin de lecture

La bibliothèque de Porte-de-Savoie continue de régaler ses 726 adhérents par une offre de lecture riche et variée qui s'adresse à tous les âges. De nombreux ateliers sont par ailleurs accessibles ; organisés les mercredis après-midi, ils sont gratuits et proposent un large panel d'activités (jeux d'écriture, torsadala, origami... L'équipe de la bibliothèque vous attend !

Des sorties en perspective !

DÉCOUVREZ LES ŒUVRES DES MUSÉES NATIONAUX

depuis Cœur de Savoie grâce au musée numérique de la Micro-Folie Compagnie Autochtone !

Des milliers d'œuvres numérisées, de nombreuses institutions et musées, nationaux et internationaux, croisant les arts, les époques, les techniques, les civilisations, les disciplines, les sciences et le spectacle vivant vous attendent lors de nos déploiements sur le territoire de Cœur de Savoie.

Retrouvez-nous les 5 et 6 juin en salle polyvalente de Francin

DES CONFÉRENCES DE GRANDE QUALITÉ !

Le 20 juin, assistez à la conférence des Voies de notre histoire sur le thème «Les convoyeuses de l'air» - Geneviève de Galard l'ange de Diên Biên Phu, animée par Jean-Yves Sardella, Membre associé de l'Académie des Sciences - Belles lettres et Arts de Savoie.

RDV à la salle communale de la mairie déléguée de Francin.

CASSONS LES CODES ! AVEC LA CHANSON «DE MILLES COULEURS»

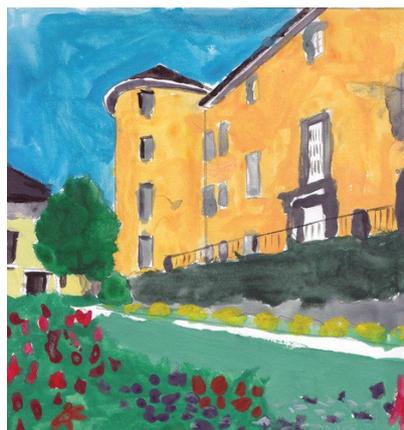
« Dans une société où l'individualisme prend de plus en plus le pas sur les intérêts collectifs, où les générations sont sans cesse opposées, où tout n'est que rapidité, performance »

Les résidents de l'EHPAD Foyer Notre-Dame et les enfants de l'école de Crincaillé ont décidé de casser les codes, de s'unir, de partager et de prendre le temps de se rencontrer, à travers la création d'une œuvre musicale originale, pleine d'espoir et d'humour intitulée «De Milles Couleurs».

Afin de partager avec vous ce moment de plaisir et de partage, les Porterains sont conviés à une soirée d'échange le jeudi 26 juin 2025 à partir de 17h sur le thème :

« École d'antan,
école d'aujourd'hui »

Accès gratuit - Réservations et informations auprès du secrétariat du Foyer Notre-Dame au 04 79 71 56 00



à noter !

Projection du film UN AUTRE REGARD Une Ode à la magie du vivant

« Sensibiliser à la beauté du monde qui nous entoure – car on ne protège que ce(ux) qu'on aime- et tisser du lien ! »

Ce long-métrage initiatique, contemplatif et poétique rappelle que le jardin peut être le lieu idéal pour renouer avec le sauvage, s'émerveiller au fil des saisons et agir en faveur de la biodiversité de proximité

Rdv en salle Montgrabelle le 25 juin et rencontrez le réalisateur !

Biblio plage de retour !

Cet été les bénévoles et agents de la bibliothèque vous donnent rdv le 11 juin et 9 juillet au las Saint André. Allez à leur rencontre, ils seront ravis de vous conseiller !



au programme cet été

21/05 ▶ Initiation graff (12 -16 ans)

28/05 ▶ Jeux d'écriture (dès 18 ans)

04/06 ▶ Initiation graff (+16 ans)

11/06 ▶ Biblio plage

18/06 ▶ Atelier créa (dès 6 ans)

25/06 ▶ Lecture offerte pour les petits 15h-16h

02/07 ▶ Jeux de société en accès libre

09/07 ▶ Biblio plage

28/07 au 17/08 ▶ Fermeture estivale

27 et 28/09 ▶ Festival Livres en Marches

Pour suivre l'actualité de la bibliothèque, rdv sur :

porte-de-savoie.fr/vie-locale/bibliotheque-municipale/

2^E CONCOURS PHOTO, OUVERT À TOUS LES PHOTOGRAPHES AMATEURS

Si vous avez repéré sur la commune des « arbres hors du commun », thématique du concours photo, alors... cadrez et photographiez !

Le règlement est disponible sur le site internet de la commune ou directement à l'accueil de votre bibliothèque. Les clichés seront à déposer au plus tard le samedi 28 juin 12h pour être exposés dans les locaux de la bibliothèque à la vue des usagers qui voteront pour leur cliché préféré. Ouvert dès 6 ans, ce concours récompensera trois clichés dans la catégorie adulte et trois clichés dans la catégorie enfant.



Martine Bannay-Codet adjointe en charge des associations et culture

à noter !

Nous vous donnons rendez-vous lors des journées européennes du patrimoine les 19, 20 et 21 septembre.

En collaboration avec le CDG73, nous vous proposons, le samedi 20 septembre 2025, de participer à la restitution sur l'archivage communal conduit avec le Service des archives départementales avec notamment une exposition de documents historiques ainsi qu'une exposition en préparation sur la famille Viboud, en particulier les frères Emile et Henri.

PORTE-DE-SAVOIE EN FÊTE

Le 4 juillet, Porte-de-Savoie maintient le lien intergénérationnel et organise sa première fête communale avec une programmation musicale variée.

Une belle occasion pour toutes les générations de se réunir ! Avec restauration et buvette assurées par le Comité des Fêtes.



Pour ne rien rater :

porte-de-savoie.fr
> rubrique vie locale
> tout l'agenda



Le plein d'infos!

à noter

LE DÉPÔT ILLÉGAL DE DÉCHETS, UN FLÉAU

Nos services techniques et nos habitants nous interpellent régulièrement sur l'apparition de dépôts sauvages.

Les dépôts illégaux de déchets ont des impacts multiples et directs sur la qualité de vie des habitants, sur l'environnement et la nature, et même sur la santé publique ! De plus les coûts d'enlèvement ou de confinement des déchets sont souvent importants pour notre collectivité !

A savoir : ces pratiques irrespectueuses et coûteuses pour la collectivité sont pénalement répréhensibles ! L'article R. 635-8 du code de l'environnement punit de l'amende prévue pour les contraventions de 5^e classe l'abandon et le dépôt de déchets commis à l'aide d'un véhicule.

Suivant le baromètre citoyen réalisé par Market Invest pour Gestes Propres sur un échantillon de 1 027 personnes, les Français estiment que tous les acteurs doivent se mobiliser : citoyens (88 %), entreprises industrielles (88 %), pouvoirs publics (87 %), collectivités locales (87 %), associations environnementales et fondations (86 %).

Notre policier communal surveille!

L'association des pêcheurs de Francin se mobilise chaque 1^{er} week-end de mars.



Les pêcheurs du lac de St André ont contribué au nettoyage en compagnie des plongeurs lors de la journée écocitoyenne



Les plongeurs confient à Serge Guillemat, adjoint à l'environnement « les fonds des lacs de Francin sont remplis de détritux »



L'un des dépôts sauvages dans la plaine de Francin

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

Un service gratuit et personnalisé

Un agent vous accompagne dans la réalisation de vos démarches administratives en ligne (démarches sur ANTS, sécurité sociale, CAF, etc.).

Prise de rendez-vous au 04 79 28 12 82

SERVICE ENFANCE / ÉDUCATION / CULTURE

94, place de la mairie, Les Marches

Contact :

Marie-Ange LE CERF - 04 79 28 17 04
periscolaire@porte-de-savoie.fr

Mardi et mercredi

13h30 ▶ 17h30

Jeudi

13h30 ▶ 16h30

MUTUELLE COMMUNALE SAVOYARDE ENTRE NOUS

Permanences sur rendez-vous en mairie de Les Marches et mairie de Francin

Prise de rendez-vous directement auprès de la mutuelle au 09 69 39 73 38

SERVICE DE CONSULTANCE ARCHITECTURALE

Fabienne MULLER, architecte conseil, délivre informations et conseils en vue d'améliorer la qualité architecturale et paysagère de votre projet.

▶ 2^e mardi matin et 3^e vendredi après-midi de chaque mois.

Prise de rendez-vous au 04 79 84 04 43

SERVICE URBANISME

Mairie déléguée,
84 rue du Général Decouz - Francin

04 79 84 04 43

urbanisme@porte-de-savoie.fr

Secrétariat/accueil : Corine MOITIE

Responsable : Béatrice DETROYAT

BIBLIOTHÈQUE PORTE-DE-SAVOIE

644 rue de Belledonne - Francin

04 79 84 07 25

bibliotheque@porte-de-savoie.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi 16h30 ▶ 18h00

Mercredi 10h00 ▶ 12h00 / 14h30 ▶ 17h30

Jeudi 16h30 ▶ 18h00

Samedi 10h00 ▶ 12h00



EXPRESSION DES MINORITÉS

Groupe Francin-Les Marches 2020. Renouveau Démocratique

« Pour 2025 voici 270 000 € de charge de personnel en plus, soit la plus grande augmentation (+18 %) de toute l'histoire des Marches ou de Francin. Depuis la fusion, on dépense 10% de plus chaque année dans le personnel, enfermant nos finances dans une spirale mécaniquement exponentielle. De 990 000€ avant fusion, voilà un prévisionnel de 1 750 000€, près du double ! Malgré nos avertissements, la municipalité répond : « Nous ne nous fixons pas de limite ». La limite pourtant est atteinte car nos recettes, elles, n'ont pas doublé. Avant fusion, les Marches et Francin cumulaient 3.5 millions de recettes pour 2.4 millions de fonctionnement soit 1 million d'excédent. Désormais avec 3,8 de recettes pour 3,7 de fonctionnement, on a à peine 100 000 d'excédent. Pour pallier à cela, plusieurs expédients : PUISER dans les réserves accumulées par les mandats précédents... à peu près 1 million... L'ENDETTEMENT, qui a déjà considérablement augmenté (pour financer une 2e mairie par exemple). L'IMPÔT, déjà augmenté par l'équipe «bâtissons notre avenir» et qui raugmentera les élections passées... »

francinlesmarches2020.blogspot.com

Groupe indépendance et démocratie

« Quelques interrogations sur l'avenir de la commune. Entre 2020 et 2024 les recettes communales ont augmentés de 20% alors que les frais généraux augmentaient de 31% et la charge de personnel de 60%. Si le différentiel entre recettes et charges reste positif (en neutralisant les charges exceptionnelles liées aux conduites d'eau), cela conduit à 2 interrogations : l'augmentation de ces charges a-t-elle permis une meilleure qualité de vie sur la commune ? de meilleurs services ? Et que va mettre en œuvre l'équipe municipale majoritaire pour contrôler ces dépenses ? comment continuer à améliorer la qualité de vie des habitants sans dépenser plus ? Concernant le PLU et la densification de l'habitat, la commune paye une taxe car elle manque de logements sociaux. Dans les 10 ans à venir ce retard devra être rattrapé. L'accroissement de population que cela va occasionner (estimation de +600 habitants et +400 logements) est-il adapté à nos infrastructures actuelles ou cela va-t-il occasionner des dépenses supplémentaires ? où placer les futurs commerces ? les zones prévues sont elles adaptées ? »

contact@independanceetdemocratie.fr

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

La majorité municipale « Bâtissons notre avenir »

« Chères Porteraines, chers Porteraïns, Nous entrons dans la dernière année de notre mandat municipal et nous pouvons nous féliciter du chemin parcouru depuis 2020, malgré les obstacles et les crises. Notre plus grande satisfaction est d'avoir tenu la quasi-totalité des engagements que nous avons pris envers vous. La parole politique doit être sincère pour être crédible - nous ne devons pas vous vendre du rêve. C'est exactement ce qui a été fait. Cela n'a pas été facile ! En début de mandat, nous avons dû surmonter une crise sanitaire inédite, celle du COVID, puis une guerre aux portes de l'Europe qui a fait flamber les prix et, pour suivre, une instabilité politique nationale, génératrice d'incertitudes et d'instabilité normative, desservant toute vision et anticipation. Nonobstant ces crises sanitaires, environnementales ou normatives, nous achèverons notre mandat avec la même détermination, renforcer votre qualité de vie dans notre commune, en agissant sur une meilleure qualité d'accueil et d'écoute de nos agents municipaux, une adaptation constante de nos services et équipements à vos besoins et un accompagnement des associations communales. Bref, continuer à mettre l'humain et votre bien-être au centre de nos préoccupations. »

Agenda

MAI

24 ▶ Challenge des croués SOU DES ÉCOLES CRINCAILLÉ - salle Montgrabelle

24 ▶ Atelier de diagnostic/réparation de cycles LES ATELIERS RECYCL' - Espace Gojon

JUIN

7 ▶ Salon de la bière
COMITÉ DES FÊTES - salle Montgrabelle

7 ▶ Théâtre ambulant LA COMPAGNIE AUTOCHTONE - Château de Carron

5/8 ▶ Musée numérique de la Micro-Folie
LA COMPAGNIE AUTOCHTONE - salle polyvalente Francin

13 ▶ Spectacle SERVICES PÉRISCOLAIRES
salle Montgrabelle

13 ▶ Fête de la musique
SOIF DE ZIC - salle polyvalente Francin

14 ▶ Fête de la musique
SOIF DE ZIC - Bourg Les Marches

14 ▶ Soirée fin de saison
ICI ON DANSE - salle Polyvalente Francin

20 ▶ Conférence LES VOIES DE NOTRE HISTOIRE - salle des mariages Francin

20 ▶ Kermesse
APEL SAINT-MAURICE - salle Montgrabelle

22 ▶ Tournoi de badminton
LACS - salle Montgrabelle

25 ▶ Projection du film « Un autre regard »
salle Montgrabelle

26 ▶ Rencontre intergénérationnelle
Foyer Notre-Dame

26 ▶ Ramassage des encombrants

27 ▶ Fête de l'école APEAEF
salle polyvalente Francin

28 ▶ Kermesse SOU DES ÉCOLES CRINCAILLÉ
salle Montgrabelle

30/06 au 11/07 ▶ Chantiers jeunes

JUILLET

4 ▶ Pique-nique JEM - Lac Saint-André

4 ▶ Kermesse
SERVICES PÉRISCOLAIRES - salle Montgrabelle

4 ▶ Porte-de-Savoie en fête

5 ▶ Fête du club CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL
Terrain de foot Les Marches

9 ▶ Biblio plage au lac Saint-André

14 ▶ Apéritif républicain fête nationale
château Les Marches

AOÛT

23/24 ▶ Stage national d'arts martiaux
BUDOKAN KOMOREBI - Salle Montgrabelle

30 ▶ Festival Rock
SOIF DE ZIC - salle Montgrabelle

31 ▶ Commémoration Libération de
Montmélian

SEPTEMBRE

6 et 13 ▶ Après-midi découverte
ICI ON DANSE - salle polyvalente Francin

6 ▶ Forum des associations salle
Montgrabelle

20-21 ▶ Journées européennes du patrimoine
Conférence mission d'archivage,
exposition donation VIBOUD LES VOIES DE
NOTRE HISTOIRE - salle polyvalente Francin

25 ▶ Ramassage des encombrants

27-28 ▶ Festival Livres en Marches
Salle Montgrabelle

27 ▶ Atelier de réparation petits
électroménagers/couture
LES ATELIERS RECYCL' - Espace Gojon

OCTOBRE

3 ▶ Soirée pizzas/pétanque APEL SAINT-
MAURICE - salle Montgrabelle

4 ▶ Conférence historique MÉMOIRE ET
PATRIMOINE - salle Saint-Maurice

11/12 ▶ Exposition « Artistes en Marches » -
ASSOCIATION OSTENDITE - salle Montgrabelle

11 ▶ Dessert dansant CLUB DE DANSE ICI ON
DANSE - salle polyvalente Francin

17 ▶ Mois de la Nuit - salle Montgrabelle

17 au 26 ▶ Extinction complète éclairage
nocturne

20 au 24 ▶ Stage de cirque
LACS - salle Montgrabelle

25 ▶ Soirée moules frites
COMITÉ DES FÊTES - salle Montgrabelle

NOVEMBRE

1 ▶ Fête de la bière
CŒUR SAVOIE FOOTBALL - salle Montgrabelle

11 ▶ Cérémonie mémorielle Morts pour la
France - 10h Les Marches - 11h30 Francin

15 ▶ Braderie des jouets
COMITÉ DES FÊTES - salle Montgrabelle

15 ▶ Premières pages - Bibliothèque

15-16 ▶ Exposition Histoire d'Artistes
LES VOIES DE NOTRE HISTOIRE
salle polyvalente Francin

20 ▶ Beaujolais nouveau
APEL SAINT-MAURICE - Bourg Les Marches

22-23 ▶ Exposition
ARTS ET NUANCES - salle Montgrabelle

28 ▶ Saint-Andrew JEM - salle Saint-Maurice

28 ▶ Pièce de théâtre
LACS - salle Montgrabelle

29 ▶ Atelier de réparation de petits
électroménagers/couture
LES ATELIERS RECYCL' - Espace Gojon

DÉCEMBRE

7 ▶ Repas spectacle des Aînés
salle Montgrabelle

12 ▶ Conférence LES VOIES DE NOTRE
HISTOIRE - salle des mariages Francin

14 ▶ Noël des enfants - salle Montgrabelle

18 ▶ Ramassage des encombrants

Restons connectés!

Vous souhaitez suivre l'actualité de la commune,
être informés des événements à venir ?

- ▶ Rendez-vous sur www.porte-de-savoie.fr
- ▶ Suivez nous sur Facebook
#communedeportedesavoie
- ▶ Inscrivez-vous à la newsletter de la commune
sur porte-de-savoie.fr
- ▶ Téléchargez l'application PanneauPocket

Mairie siège

77, place de la mairie
Les Marches
73800 PORTE-DE-SAVOIE

Mairie déléguée de Francin

84, rue du Général Decouz,
Francin
73800 PORTE-DE-SAVOIE

OUVERTURE AU PUBLIC

	Matin	Après-midi
Lundi		LES MARCHES 13h30 - 18h00
Mardi	LES MARCHES 8h00 - 12h00	FRANCIN 13h30 - 17h00
Mercredi	LES MARCHES 8h00 - 12h00	
Jeudi	LES MARCHES 8h00 - 12h00	FRANCIN 13h30 - 17h00
Vendredi	LES MARCHES 8h00 - 12h00	FRANCIN 13h30 - 18h00

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi et vendredi
8h00 - 12h00 et 13h30 - 18h00

Mardi et jeudi
8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Mercredi 8h00 - 12h00

Pour nous contacter
deux lignes :

04 79 28 12 82 (Les Marches)

04 79 84 04 43 (Francin)

et une adresse mail :
accueil@porte-de-savoie.fr